

Démarches d'urbanisme

Les demandes d'autorisation de construire



Le service urbanisme vous accompagne dans la constitution de vos dossiers de demande. Pour toute question adressez-vous à la Direction des services techniques - Service urbanisme au 10 rue Etienne Dolet (sur rendez-vous uniquement). Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30. Fermé le mardi après-midi. Mail : urba@ville-kremlin-bicetre.fr

Peut-on construire sur un terrain agricole ?

En principe, les terres agricoles ne sont pas constructibles, car elles sont protégées en raison de leur intérêt agronomique, biologique ou économique. Toutefois, des exceptions existent.

Les règles varient selon la situation de votre commune.

Et aussi...

- [Autorisation d'urbanisme](#)

Textes de référence

- [Code de l'urbanisme : articles R151-17 à R151-26](#)
Délimitation des zones d'un PLU
- [Code de l'urbanisme : articles L151-11 à L151-13](#)
Constructibilité en zone agricole d'un PLU
- [Code de l'urbanisme : article L161-4](#)
Carte communale : zone inconstructible
- [Code de l'urbanisme : articles L111-3 à L111-5](#)
Commune sans PLU ni carte communale : Constructibilité limitée aux zones urbanisées

Selon la localisation de votre terrain, et la nature de vos travaux, votre projet peut faire l'objet d'une consultation auprès de l'Architecte des Bâtiments de France ou de l'Inspection Générale des Carrières. Pour vérifier si votre projet se situe aux abords d'un monument historique ou dans une zone d'anciennes carrières, vous pouvez visualiser les pièces graphiques du PLU.

Pour de plus amples informations :

- Architecte des bâtiments de France Tour du Bois- Château de Vincennes- 94300 VINCENNES
01.43.65.25.34 sdap.val-de-marne@culture.gouv.fr
- Prendre un rendez-vous auprès de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
: <http://www.val-de-marne.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous>
- Inspection Générale des Carrières 12 Place de la Porte de Vanves- 75014 Paris 01 40 47 58 00
Permanences le lundi, mercredi et vendredi matin. [En savoir +](#)

Peut-on construire sur un terrain agricole ?

En principe, les terres agricoles ne sont pas constructibles, car elles sont protégées en raison de leur intérêt agronomique, biologique ou économique. Toutefois, des exceptions existent.

Les règles varient selon la situation de votre commune.



Et aussi...

- [Autorisation d'urbanisme](#)

Textes de référence

- [Code de l'urbanisme : articles R151-17 à R151-26](#)
Délimitation des zones d'un PLU
- [Code de l'urbanisme : articles L151-11 à L151-13](#)
Constructibilité en zone agricole d'un PLU
- [Code de l'urbanisme : article L161-4](#)
Carte communale : zone inconstructible
- [Code de l'urbanisme : articles L111-3 à L111-5](#)
Commune sans PLU ni carte communale : Constructibilité limitée aux zones urbanisées

Réseau de gaz naturel

Le réseau de gaz naturel passe peut-être dans votre jardin. Vous devez effectuer des travaux dans votre jardin ? Quelques conseils pratiques sont à suivre préalablement. Consulter [la fiche pratique](#).